

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LÉRY**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Léry tenue le 17 mars 2021 par vidéoconférence et à huis clos en raison de la COVID-19, et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Gérald Ranger
M. le conseiller Éric Pinard
M. le conseiller Paul Leclaire
M. le conseiller Eric Parent
Mme la conseillère Johanne Dutil

formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Walter Letham

Est également présent : M. Dale Stewart, directeur général et secrétaire-trésorier

OUVERTURE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 17 heures 10.

2021-03-050

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 Adjudication du contrat pour l'agrandissement de la station d'épuration –
Projet V-2021-001

3.0 Avis de motion

4.0 Période de questions

5.0 Levée de la séance

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Dutil
Appuyé par M. le conseiller Eric Parent

QUE la Ville de Léry :

➤ Accepte tel quel l'ordre du jour de cette séance extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité

2021-03-051

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA STATION
D'ÉPURATION – PROJET V-2021-001**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Léry a procédé, le 29 janvier 2021, au lancement d'un appel d'offres public pour la réalisation de travaux d'agrandissement de la station d'épuration – Projet V-2021-001 ;

CONSIDÉRANT les soumissions déposées le 11 mars 2021, avec retrait des travaux de gainage et avant taxes, à savoir :

Charex Inc.	6 519 545,00 \$
Groupe Michel Leclerc Inc.	7 540 555,00 \$
Construction Deric Inc.	7 819 200,00 \$
Eurovia Québec Construction Inc.	7 866 778,24 \$
Loiselle Inc.	8 090 565,76 \$
Ali Excavation Inc.	8 446 220,31 \$
Construction Sorel Ltée	8 813 286,60 \$

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse desdites soumissions, la firme d'ingénieurs-conseils Tetra Tech recommande de retenir la soumission de Charex Inc., avec retrait des travaux de gainage, au montant de 6 519 545 \$ (taxes en sus), car elle s'avère être la plus basse conforme aux documents de soumissions ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Eric Parent
Appuyé par M. le conseiller Paul Leclaire

QUE la Ville de Léry :

- Adjuge à Charex Inc. le contrat de construction pour l'agrandissement de la station d'épuration – Projet V-2021-001, avec retrait des travaux de gainage, au montant de 6 519 545 \$ (taxes en sus), selon la soumission déposée.
- Autorise une appropriation à même le règlement d'emprunt 2019-485 pour en payer le coût.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE MOTION

M. le conseiller Éric Pinard donne avis que lors d'une séance subséquente le Conseil municipal adoptera les projets de règlements suivants :

- Premier projet de règlement numéro 2021-493 – Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 2016-450 de la Ville de Léry, tel qu'amendé, le tout de façon à assurer la concordance avec le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Roussillon
- Premier projet de règlement numéro 2021-494 – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2016-451, le règlement de lotissement numéro 2016-452, le règlement sur les permis et certificats numéro 2016-454, le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 2016-455 et le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) numéro 2016-456 de la Ville de Léry, tels qu'amendés, le tout de façon à assurer la conformité avec le règlement 215 de la MRC de Roussillon

De plus, M. le conseiller Éric Pinard présente les projets de règlements et demande la dispense de lecture desdits règlements lors de leur adoption.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2021-03-052

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. le conseiller Eric Parent, appuyé par M. le conseiller Paul Leclair, que la présente séance soit et est levée ; il est 17 heures 17.

Adoptée à l'unanimité

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER